



TECHNIFUTUR[®], un outil au service du développement local



Technifutur est le premier centre de compétences en Wallonie, dans l'histoire et en importance. Partenariat public-privé, l'asbl a effectivement été créée en 1991 et est aujourd'hui le plus important centre de compétences parmi les 24 qui ont vu le jour sur le territoire wallon.

Actuellement, un tiers des métiers identifiés en pénurie par le FOREM relèvent des domaines technologiques, industriels ou numériques. L'ensemble des formations organisées par Technifutur contribue à remédier à ce manque de main d'œuvre et ce en collaboration avec les entreprises et les secteurs professionnels.

Répondre au besoin de l'entreprise

Technifutur forme aussi bien des stagiaires dans le cadre de leur formation scolaire ou académique, des demandeurs d'emploi en partenariat avec le FOREM que du personnel d'entreprises. « *Lorsqu'un dirigeant d'entreprise s'adresse à nous pour organiser une formation, nous analysons d'abord ses besoins et lui proposons soit une formation sur mesure. Surtout pour les PME qui ne doivent parfois former qu'un ou quelques ouvriers, employés ou cadres, nous proposons des cycles inter-entreprises et combinons les besoins de plusieurs sociétés* » nous explique Thierry Castagne, l'administrateur délégué de Technifutur.

Coup de poing pénurie

En complément de son catalogue de 400 formations déjà existantes dans 17 domaines d'activités, le centre de compétence liégeois propose, depuis 2018, notamment dans le cadre des actions Coup de Poing Pénurie du Gouvernement wallon, des formations additionnelles dans les domaines de l'usinage (This is Usinage), du numérique (Square Code) et de l'électromécanique (MécaVolt). Ces formations impliquent davantage les entreprises, que ce soit dans la sélection

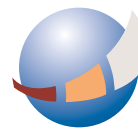
des stagiaires, dans la définition du programme de formation ou dans la garantie de recrutement. « *Au terme de ces formations, c'est une centaine de talents supplémentaires qui rejoindront, cette année, la soixantaine d'entreprises partenaires* » se réjouit Thierry Castagne.

Profiter des aides à la formation

Pour aider les entreprises à financer la formation de leur personnel, il existe trois types d'aides: le remboursement partiel des salaires des travailleurs via le régime du congé-éducation, le chèque formation et les aides sectorielles relevant des commissions paritaires. Selon la taille de l'entreprise, son secteur d'activité et la durée de formation, les interventions peuvent couvrir maximum 70 % des frais de formation (intervention dans les salaires des participants compris). Les équipes de Technifutur sont familiarisées avec toutes ces aides et se chargent de toutes les démarches pour que l'entreprise

puisse bénéficier de ces interventions. Un petit plus qu'il ne faut pas négliger...

Chaque année, ce sont environ 12 000 personnes qui sont formées par Technifutur et un peu plus de 7 500 qui sont sensibilisées aux métiers techniques et technologiques grâce aux visites d'écoles et d'entreprises. Technifutur espère ainsi apporter sa pierre à l'édifice et remédier petit à petit au manque de main d'œuvre dans ces secteurs pourtant si prometteurs.



TECHNIFUTUR[®]
CENTRE DE COMPETENCES

2018 EN QUELQUES CHIFFRES

- 800 000 h de formations reçues
- 50 000 h de découvertes de la technologie
- 2 000 demandeurs d'emploi formés (dont 78 % réinsérés)
- 3 400 étudiants et enseignants formés
- 6 500 travailleurs formés
- 5 500 élèves sensibilisés (Technikids)
- 2 200 personnel d'entreprise sensibilisés (séminaires)
- 16 000 m² d'ateliers et de salles de cours
- 135 équivalents temps plein (pay roll, détachements, vacataires)



Thierry Castagne,
administrateur délégué
de Technifutur

TECHNIFUTUR[®] asbl

Liège Science Park - Rue Bois Saint-Jean, 15-17 - 4102 Seraing | Tél. : 04 382 45 45 | info@technifutur.be | www.technifutur.be